

DÉLIBÉRATION 2024 12 - Approbation du compte administratif 2023 « BUDGET PRINCIPAL »

Séance du Comité syndical du 18 juin 2024

EXPOSÉ DES MOTIFS

Conformément à la réglementation en vigueur, l'ordonnateur est tenu de rendre compte des opérations budgétaires exécutées sur chaque exercice comptable. Le compte administratif est le document qui récapitule les réalisations effectives de l'exercice N-1, en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Il présente les résultats comptables de l'exercice 2023 de l'ordonnateur et doit être approuvé par l'assemblée délibérante. Pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023, les écritures dégagent en synthèse les résultats suivants :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 15 376 591,68	G 15 566 376,75
	Section d'investissement	B 2 910 122,20	H 4 651 658,56
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00	I 374 419,24
	Report en section d'investissement (001)	D 1 285 963,17	J 0,00
TOTAL		19 572 677,05 =A+B+C+D	20 592 454,55 =G+H+I+J

RESTES A RÉALISER A REPORTER	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F 0,00	=K+L 0,00
RESULTAT CUMULÉ	Section de fonctionnement	=A+C+E 15 376 591,68	=G+I+K 15 940 795,99
	Section d'investissement	=B+D+F 4 196 085,37	=H+J+L 4 651 658,56
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F 19 572 677,05	=G+H+I+J+K+L 20 592 454,55

Dépenses de fonctionnement :

15,37 M€ ont été dépensés cette année pour 15,91 M€ de crédits initialement votés contre 17,01 M€ en 2022.

Les frais de fonctionnement du syndicat ont atteint 1,76 M€, contre 1,79 M€ en 2022, dont 1,16 M€ pour la masse salariale (1,25 M€ en 2022) et 0,12 M€ de charges d'honoraires.

Le reste des dépenses réelles de fonctionnement correspondent à la dernière annuité de constitution de la provision pour risque à hauteur de 10,25 M€ dans le cadre du contentieux avec la SA Autolib' à la suite de l'arrêt du service Autolib'.

A cela s'ajoute 3,36 M€ d'opérations d'ordre de transfert entre sections.

Recettes de fonctionnement :

15,56 M€ ont été titrés en 2023. 12,72 M€ proviennent du versement des contributions des collectivités.

1,38 M€ ont été perçus pour les remboursements de frais, de la part du budget annexe Velib'.

A cela s'ajoute 2,84 M€ d'opérations d'ordre de transfert entre sections.

Résultat de fonctionnement (excédent) : + 189 785,07 €

Dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement se sont portées à 2,91 M€, dont 2,84 M€ d'opérations d'ordre de transfert entre sections.

Recettes d'investissement :

Au total, 4,65 M€ ont été titrés en 2023, dont 1,29 M€ d'excédent capitalisé de l'année dernière et 3,36 M€ d'opérations d'ordre de transfert entre sections.

Résultat d'investissement (excédent) : + 1 741 536,36

Il est proposé aux membres de l'assemblée délibérante d'examiner et d'approuver le compte administratif 2023 d'Autolib' et Velib' Métropole joint en annexe.

Je vous prie, mes cher·e·s collègues, de bien vouloir en délibérer.

Le Président,

**DÉLIBÉRATION 2024 12 -
Approbation du compte administratif 2023 « BUDGET PRINCIPAL »**

Séance du Comité syndical du 18 juin 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté du 9 juillet 2009 du Préfet de la Région d'Ile-de-France, autorisant la création du Syndicat,
Vu l'instruction budgétaire M14,
Vu le rapprochement des comptes entre la comptabilité de l'ordonnateur et celle du comptable public,
Vu les statuts du Syndicat,
Considérant que Monsieur Frédéric Sitbon a été désigné pour présider l'adoption du compte administratif,
Considérant que Monsieur Sylvain Raifaud, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur Frédéric Sitbon pour le vote du compte administratif,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

Article 1^{er} : DONNE ACTE des opérations effectuées par l'ordonnateur au cours de l'exercice 2023 présentées dans le compte administratif joint en annexe. Ci-dessous la synthèse par section :

Section de Fonctionnement en euros :

- Recettes : **15 566 376,75 euros**
- Dépenses : **15 376 591,68 euros**

Soit un excédent de fonctionnement de l'exercice 2023 : **189 785,07 euros.**

Soit un résultat global cumulé de fonctionnement de : **+ 564 204,31 euros**, dont **374 419,24 euros** de report d'excédent de l'exercice 2022.

Section d'Investissement en euros :

- Recettes : **4 651 658,56 euros**
- Dépenses : **2 910 122,20 euros**

Soit un excédent d'investissement de l'exercice 2023 : **+ 1 741 536,36 euros**

Soit un résultat global cumulé d'investissement de : **+ 455 573,19 euros**, compte tenu du déficit d'investissement de l'exercice 2022 de : **- 1 285 963,17 euros**

Soit un EXCEDENT global de clôture 2023 : 1 019 777,50 euros

Article 2 : APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2023 dont les résultats sont présentés par chapitre dans l'annexe jointe.



Le Président,

Frédéric Sitbon

Accusé de réception en préfecture
075-200021624-20240618-2024-12-DE
Date de réception préfecture : 19/06/2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SYNDICAT MIXTE AUTOLIB' ET VÉLIB' METROPOLE - AUTOLIB' ET
VELIB' METROPOLE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20002162400057

POSTE COMPTABLE : DRFIP IDF PARIS

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	19
A4 - Etat des provisions	20
A5 - Etalement des provisions	21
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	22
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	23
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	24
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	27
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agréée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	28

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 12345	AUTOLIB' ET VELIB' METROPOLE BUDGET PRINCIPAL	CA 2023
-----------------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES	RECETTES
	Section de fonctionnement	A 15 376 591,68	G 15 566 376,75
	Section d'investissement	B 2 910 122,20	H 4 651 658,56

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 374 419,24 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 1 285 963,17 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 19 572 677,05	= G+H+I+J 20 592 454,55
-----------------------------------	--	-------------------------	-------------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 15 376 591,68	= G+I+K 15 940 795,99
	Section d'investissement	= B+D+F 4 196 085,37	= H+J+L 4 651 658,56
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 19 572 677,05	= G+H+I+J+K+L 20 592 454,55

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	802 000,00	-847 284,20	1 375 796,95	0,00	273 487,25
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 210 000,00	1 166 113,68	0,00	0,00	43 886,32
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	74 600,00	66 627,73	0,00	0,00	7 972,27
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 086 600,00	385 457,21	1 375 796,95	0,00	325 345,84
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	58 500,00	928,00	0,00	0,00	57 572,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	10 250 000,00	10 250 000,00			0,00
022	Dépenses imprévues	113 700,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		12 508 800,00	10 636 385,21	1 375 796,95	0,00	496 617,84
023	Virement à la section d'investissement (2)	46 300,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	3 364 700,00	3 364 409,52			290,48
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 411 000,00	3 364 409,52			46 590,48
TOTAL		15 919 800,00	14 000 794,73	1 375 796,95	0,00	543 208,32
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	11 048,76	10 944,56	0,00	0,00	104,20
70	Produits services, domaine et ventes div	1 365 000,00	0,00	1 386 688,22	0,00	-21 688,22
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	11 324 782,00	11 311 279,00	13 496,00	0,00	7,00
75	Autres produits de gestion courante	50,00	1,40	0,00	0,00	48,60
Total des recettes de gestion courante		12 700 880,76	11 322 224,96	1 400 184,22	0,00	-21 528,42
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	57,13	0,00	0,00	442,87
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		12 701 380,76	11 322 282,09	1 400 184,22	0,00	-21 085,55
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 844 000,00	2 843 910,44			89,56
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 844 000,00	2 843 910,44			89,56
TOTAL		15 545 380,76	14 166 192,53	1 400 184,22	0,00	-20 995,99
Pour information		(3) 374 419,24				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 000,00	6 896,40	0,00	13 103,60
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		30 000,00	6 896,40	0,00	23 103,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	59 400,00	59 315,36	0,00	84,64
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		59 400,00	59 315,36	0,00	84,64
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		89 400,00	66 211,76	0,00	23 188,24
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	2 844 000,00	2 843 910,44		89,56
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 844 000,00	2 843 910,44		89,56
TOTAL		2 933 400,00	2 910 122,20	0,00	23 277,80
Pour information		(2) 1 285 963,17			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 300,00	1 285,87	0,00	14,13
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 285 963,17	1 285 963,17	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		1 287 263,17	1 287 249,04	0,00	14,13
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 287 263,17	1 287 249,04	0,00	14,13
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	46 300,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	3 364 700,00	3 364 409,52		290,48
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 411 000,00	3 364 409,52		46 590,48
TOTAL		4 698 263,17	4 651 658,56	0,00	46 604,61

AUTOLIB' ET VELIB' METROPOLE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
Pour information		(2) 0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	528 512,75		528 512,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 166 113,68		1 166 113,68
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	66 627,73		66 627,73
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	928,00	0,00	928,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	10 250 000,00	3 364 409,52	13 614 409,52
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		12 012 182,16	3 364 409,52	15 376 591,68
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 843 910,44	2 843 910,44
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	6 896,40	0,00	6 896,40
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	59 315,36	0,00	59 315,36
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		66 211,76	2 843 910,44	2 910 122,20
Pour information				1 285 963,17
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 944,56		10 944,56
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 386 688,22		1 386 688,22
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	11 324 775,00		11 324 775,00
75	Autres produits de gestion courante	1,40	0,00	1,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	57,13	2 843 910,44	2 843 967,57
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		12 722 466,31	2 843 910,44	15 566 376,75
Pour information				374 419,24
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 285,87	0,00	1 285,87
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 285 963,17		1 285 963,17
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 364 409,52	3 364 409,52
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 287 249,04	3 364 409,52	4 651 658,56
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	802 000,00	-847 284,20	1 375 796,95	0,00	273 487,25
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	14,75	0,00	-14,75
60612	Energie - Electricité	5 000,00	6 894,03	872,09	0,00	-2 766,12
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00	90,60	0,00	-90,60
60623	Alimentation	100,00	1 056,86	0,00	0,00	-956,86
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	3 080,13	0,00	0,00	-1 580,13
60636	Vêtements de travail	500,00	314,00	0,00	0,00	186,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	2 328,24	0,00	0,00	671,76
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	140 000,00	86 396,33	646,80	0,00	52 956,87
6132	Locations immobilières	218 200,00	191 801,00	0,00	0,00	26 399,00
6135	Locations mobilières	0,00	1 932,59	283,20	0,00	-2 215,79
614	Charges locatives et de copropriété	14 000,00	19 869,91	0,00	0,00	-5 869,91
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	2 194,80	0,00	0,00	-2 194,80
6156	Maintenance	14 000,00	10 133,51	0,00	0,00	3 866,49
6161	Multirisques	6 500,00	5 647,42	0,00	0,00	852,58
6168	Autres primes d'assurance	1 400,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
6182	Documentation générale et technique	14 000,00	18 611,00	0,00	0,00	-4 611,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	1 668,00	0,00	0,00	1 332,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	10 000,00	9 060,00	0,00	0,00	940,00
6188	Autres frais divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6226	Honoraires	340 000,00	119 118,56	750,00	0,00	220 131,44
6228	Divers	1 000,00	1 323,00	0,00	0,00	-323,00
6231	Annonces et insertions	1 700,00	6 261,60	0,00	0,00	-4 561,60
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 884,00	0,00	0,00	-884,00
6241	Transports de biens	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6251	Voyages et déplacements	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6256	Missions	1 000,00	292,90	0,00	0,00	707,10
6257	Réceptions	1 200,00	1 131,40	50,00	0,00	18,60
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	2 898,80	0,00	0,00	-1 898,80
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	7 824,92	0,00	0,00	-824,92
6281	Concours divers (cotisations)	5 200,00	4 326,00	0,00	0,00	874,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	13 053,16	192,12	0,00	-8 245,28
62878	Remb. frais à d'autres organismes	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6288	Autres services extérieurs	500,00	2 083,03	0,00	0,00	-1 583,03
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	4 000,00	-1 368 469,39	1 372 897,39	0,00	-428,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 210 000,00	1 166 113,68	0,00	0,00	43 886,32
6218	Autre personnel extérieur	24 800,00	0,00	0,00	0,00	24 800,00
6331	Versement mobilité	20 000,00	17 048,00	0,00	0,00	2 952,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 000,00	8 667,42	0,00	0,00	-667,42
64111	Rémunération principale titulaires	386 000,00	307 291,99	0,00	0,00	78 708,01
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	20 000,00	14 154,43	0,00	0,00	5 845,57
64118	Autres indemnités titulaires	240 000,00	235 155,52	0,00	0,00	4 844,48
64131	Rémunérations non tit.	130 000,00	179 490,98	0,00	0,00	-49 490,98
64138	Autres indemnités non tit.	74 000,00	100 553,09	0,00	0,00	-26 553,09
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	110 000,00	124 296,00	0,00	0,00	-14 296,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	134 000,00	114 621,10	0,00	0,00	19 378,90
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	18 000,00	11 335,00	0,00	0,00	6 665,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	6 000,00	5 177,00	0,00	0,00	823,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 000,00	1 171,48	0,00	0,00	828,52
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	5 000,00	5 300,00	0,00	0,00	-300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	3 510,39	0,00	0,00	-3 310,39
6478	Autres charges sociales diverses	22 000,00	25 590,00	0,00	0,00	-3 590,00
6488	Autres charges	10 000,00	12 751,28	0,00	0,00	-2 751,28
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	74 600,00	66 627,73	0,00	0,00	7 972,27
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	1 092,00	0,00	0,00	-1 092,00
6531	Indemnités	68 500,00	62 563,41	0,00	0,00	5 936,59
6533	Cotisations de retraite	6 000,00	2 971,32	0,00	0,00	3 028,68
65888	Autres	100,00	1,00	0,00	0,00	99,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 086 600,00	385 457,21	1 375 796,95	0,00	325 345,84
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	58 500,00	928,00	0,00	0,00	57 572,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	50 500,00	928,00	0,00	0,00	49 572,00
678	Autres charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	10 250 000,00	10 250 000,00	0,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	10 250 000,00	10 250 000,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	113 700,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		12 508 800,00	10 636 385,21	1 375 796,95	0,00	496 617,84
023	Virement à la section d'investissement	46 300,00	0,00			46 300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	3 364 700,00	3 364 409,52			290,48
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	3 364 700,00	3 364 409,52			290,48
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 411 000,00	3 364 409,52			46 590,48
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 411 000,00	3 364 409,52			46 590,48
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 919 800,00	14 000 794,73	1 375 796,95	0,00	543 208,32
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	11 048,76	10 944,56	0,00	0,00	104,20
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	708,56	0,00	0,00	-708,56
6479	Rembours sur autres charges sociales	11 048,76	10 236,00	0,00	0,00	812,76
70	Produits services, domaine et ventes div	1 365 000,00	0,00	1 386 688,22	0,00	-21 688,22
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	1 065 000,00	0,00	1 030 427,00	0,00	34 573,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	300 000,00	0,00	356 261,22	0,00	-56 261,22
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	11 324 782,00	11 311 279,00	13 496,00	0,00	7,00
74748	Participat° Autres communes	11 324 782,00	10 507 454,00	13 496,00	0,00	803 832,00
74758	Participat° Autres groupements	0,00	803 825,00	0,00	0,00	-803 825,00
75	Autres produits de gestion courante	50,00	1,40	0,00	0,00	48,60
7588	Autres produits div. de gestion courante	50,00	1,40	0,00	0,00	48,60
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		12 700 880,76	11 322 224,96	1 400 184,22	0,00	-21 528,42
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	500,00	57,13	0,00	0,00	442,87
7718	Autres produits except. opérat° gestion	500,00	57,13	0,00	0,00	442,87
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		12 701 380,76	11 322 282,09	1 400 184,22	0,00	-21 085,55
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	2 844 000,00	2 843 910,44			89,56
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 844 000,00	2 843 910,44			89,56
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 844 000,00	2 843 910,44			89,56
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		15 545 380,76	14 166 192,53	1 400 184,22	0,00	-20 995,99
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		374 419,24				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2051	Concessions, droits similaires	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	20 000,00	6 896,40	0,00	13 103,60
2183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	6 896,40	0,00	13 103,60
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		30 000,00	6 896,40	0,00	23 103,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	59 400,00	59 315,36	0,00	84,64
275	Dépôts et cautionnements versés	59 400,00	59 315,36	0,00	84,64
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		59 400,00	59 315,36	0,00	84,64
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		89 400,00	66 211,76	0,00	23 188,24
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 844 000,00	2 843 910,44		89,56
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	2 844 000,00	2 843 910,44		89,56
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	266 700,00	266 666,67		33,33
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	128 750,00	128 748,07		1,93
139148	Sub. transf cpte résult. Autres communes	2 441 200,00	2 441 162,37		37,63
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	3 350,00	3 333,33		16,67
13918	Autres subventions d'équipement	4 000,00	4 000,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 844 000,00	2 843 910,44		89,56
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 933 400,00	2 910 122,20	0,00	23 277,80
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		1 285 963,17			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 287 263,17	1 287 249,04	0,00	14,13
10222	FCTVA	1 300,00	1 285,87	0,00	14,13
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 285 963,17	1 285 963,17	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		1 287 263,17	1 287 249,04	0,00	14,13
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 287 263,17	1 287 249,04	0,00	14,13
021	Virement de la sect° de fonctionnement	46 300,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	3 364 700,00	3 364 409,52		290,48
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	3 354 100,00	3 354 010,26		89,74
28181	Installations générales, aménagt divers	5 300,00	5 222,62		77,38
28183	Matériel de bureau et informatique	4 200,00	4 157,10		42,90
28184	Mobilier	300,00	242,58		57,42
28188	Autres immo. corporelles	800,00	776,96		23,04
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 411 000,00	3 364 409,52		46 590,48
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 411 000,00	3 364 409,52		46 590,48
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 698 263,17	4 651 658,56	0,00	46 604,61
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €			2016-10-19
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	LOGICIELS	5	25/02/2010
L	AMENAGEMENTS ET AGENCEMENTS DIVERS	10	25/02/2010
L	MOBILIER	10	25/02/2010
L	MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE	5	25/02/2010
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	25/02/2010
L	SUBVENTIONS RECUES	15	13/09/2012
L	SUBVENTIONS VERSEES	30	19/10/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 844 000,00	I 2 843 910,44
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 844 000,00	2 843 910,44
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	2 844 000,00	2 843 910,44
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 843 910,44	0,00	1 285 963,17	4 129 873,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 412 300,00	III 3 365 695,39
Ressources propres externes de l'année (a)		1 300,00	1 285,87
10222	FCTVA	1 300,00	1 285,87
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		3 411 000,00	3 364 409,52
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	3 354 100,00	3 354 010,26
28181	Installations générales, aménagt divers	5 300,00	5 222,62
28183	Matériel de bureau et informatique	4 200,00	4 157,10
28184	Mobilier	300,00	242,58
28188	Autres immo. corporelles	800,00	776,96
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	46 300,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 365 695,39	0,00	0,00	1 285 963,17	4 651 658,56

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 129 873,61
Ressources propres disponibles	IV 4 651 658,56
Solde	V = IV – II (3) 521 784,95

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		14,00	0,00	14,00	7,00	4,00	11,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE	A	7,00	0,00	7,00	2,00	2,00	4,00
ATTACHE HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		16,00	0,00	16,00	9,00	4,00	13,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

AUTOLIB' ET VELIB' METROPOLE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHE	A	ADM	718	0,00	3-3-2°	CDI
ATTACHE	A	ADM	696	0,00	3-3-2°	CDD
ATTACHE HORS CLASSE	A	ADM	1027	0,00	3-3-2°	CDI
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	995	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	Régie VELIB	10/03/2017	- 10/03/2017	20002162400040	Exploitation du service public VELIB	Oui

AUTOLIB' ET VELIB' MÉTROPOLE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	02

Nombre de membres en exercices : 106 ;

Nombre de membres présents ou représentés : **54** ;

Nombre de suffrages exprimés : **54** ;

VOTES :

Pour : **54**

Contre : **0**

Abstention : **0**

Date de la convocation : le **18/06/2024**.

Présenté par le Président, le 18/06/2024.

Délibéré par le Comité syndical Autolib' et Velib' Métropole, réuni en session plénière,
le 18/06/2024.

Les membres du Comité syndical

ALFORTVILLE Luc CARVOUNAS (T) Emmanuel SEROT (S)	ANTONY Perrine PRECETTI (T) Edouard KALONJI (S)	ARCUEIL Hélène PECCOLO (T) Clothilde GALHIE-LOUISE (S)	ARGENTEUIL Jean-François PLOTEAU a le PV de M.H. Magne (Charenton-le-Pont)	ASNIERES-SUR-SEINE Frédéric SITBON a le PV de E. Schindler (Neuilly-sur-Seine)
AUBERVILLIERS Zahia BOUZIDI (T) Cédric SCHROEDER (S)	AULNAY-SOUS-BOIS Matthieu TELLIER (T) Daouda SANOGO (S)	BAGNEUX Bruno TUDER donne PV à E. Felix (Bagnolet)	BAGNOLET Edith FELIX a le PV de B.Tuder (Bagneux)	BEZONS Michèle VASIC (T) Dejan KRSTIC (S)
BIEVRES Anne PELLETIER-LE BARBIER (Maire) (T)	BOBIGNY Sonia AIROUCHE donne PV à T. Duboc (Villejuif)	BOIS-COLOMBES Stephanka TOUSSAINT donne PV à S. Merchat (Enghien-les-Bains)	BONDY Laurent COTTE (T) Théo Alexandre FONSECA (S)	BOURG-LA-REINE Cédric NICOLAS donne PV à M. Houcini (Fontenay-aux-Roses)
BRY-SUR-MARNE Pierre LECLERC (T) Augustin KUNGA (S)	CACHAN Samuel BESNARD donne PV à C. Bernier (Gennévilliers)	CHAMPIGNY-SUR-MARNE Yann VIGUIE donne PV à S. Decanton (Saint-Ouen)	CHARENTON-LE-PONT Marie-Hélène MAGNE donne PV à J.F. Ploteau (Argenteuil)	CHATENAY-MALABRY Marc FEUGERE donne PV à J.P. Mordefroid (Verrières-le-Buisson)

AUTOLIB' ET VELIB' MÉTROPOLE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

CHATILLON Andy KANGOUD donne PV à M. Brunet (Fontenay-sous-Bois)	CHOISY-LE-ROI Kristian BOLLE (T) Sabrina FONTAINE (S)	CLAMART Serge KEHYAYAN (T) Jean-Jacques Le ROUX (S)	CLICHY-LA-GARENNE Patrice PINARD (T) Adrien DEDON (S)	COLOMBES Léopold MICHALLET a le PV de Pierrick Amella (Pantin)
COURBEVOIE Hervé de COMPIEGNE donne PV à J.M. Ballet (Puteaux)	CRETEIL Sylvie SIMON-DECK donne PV à N. Herrati (Gentilly)	DRANCY Jean-Luc MILLARD a le PV de G. Galiotto (Le Blanc-Mesnil)	DUGNY Quentin GESELL (Maire) (T)	ENGHIEN-LES-BAINS Sophie MERCHAT a le PV de S. Toussaint (Bois-Colombes)
EPINAY-SUR-SEINE Marius TCHENDJOU (T) Farid BENYAHIA (S)	FONTENAY-AUX-ROSES Mohamed HOUCINI a le PV de C. Nicolas (Bourg-la-Reine)	FONTENAY-SOUS-BOIS Marc BRUNET a le PV de A. Kangoud (Chatillon)	GARCHES Thierry MARI (T) Bruno GUERRA (S)	GENNEVILLIERS Christophe BERNIER a le PV de S. Besnard (Cachan)
GENTILLY Nadine HERRATI a le PV de S. Simon-Deck (Créteil)	ILE-SAINT-DENIS Sophie BOSQUILLON (T) Jacques PARIS (S)	IVRY-SUR-SEINE Clément PECQUEUX (T) Maryse DORRA (S)	JOINVILLE-LE-PONT Laura MANACH (T) Brahim BAHMAD (S)	JUVISY-SUR-ORGE Virginie FALGUIERES (T) Valerie ROQUES (S)
LA COURNEUVE Medhi HAFSI (T) Marie-Line CLARIN (S)	LA GARENNE-COLOMBES G. GAILLABAUD a le PV de S. Deschiens (Levallois-Perret)	LE BLANC-MESNIL Gabriel GALIOTTO donne PV à J.L. Millard (Drancy)	LE BOURGET Philippe ROBERT (T) Catarina MONTEIRO (S)	LE CHESNAY-ROCQUENCOURT Marie-Laure MAJOU (T) Richard DELEPIERRE (S)
LE KREMLIN-BICÊTRE Frédéric RAYMOND (T) Sidi CHIAKH (S)	LE PLESSIS-ROBINSON Benoit BLOT (T) Bernard FOISY (S)	LE PLESSIS TRÉVISE Marc FROT (T) Nicolas DOISNEAU (S)	LE PRÉ SAINT-GERVAIS Laurent BARON donne PV à J. Lefebvre (Romainville)	LES LILAS Christophe PAQUIS donne PV à R. Louvigné (Vincennes)
LEVALLOIS-PERRET S. DESCHIENS donne PV à G. Gaillabaud (La Garenne Colombes)	MAISONS-ALFORT Marie-France PARRAIN donne PV à P. Pattée (Sceaux)	MALAKOFF Farid HEMIDI (T) Dominique TRICHET- ALLAIRE (S)	MONTREUIL Olivier STERN donne PV à S. de Lamotte (Suresnes)	MONTRouGE Paul-André MOULY (T) Matthieu DEVRIENDT (S)

AUTOLIB' ET VELIB' MÉTROPOLE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

NANTERRE Vincent SOULAGE donne PV à A. Benbekta (Vitry-sur- Seine)	NEUILLY-SUR-SEINE Eric SCHINDLER donne PV à F. Sitbon (Asnières) (T) Pierre AUBRY (S)	NOGENT-SUR-MARNE Antoine GOUGEON (T) Sébastien EYCHENNE (S)	NOISY LE SEC Florent LACAÏLLE- ALBIGES donne PV à C. Piercy (Saint-Denis)	PANTIN Pierrick AMELLA donne PV à Léopold Michallet (Colombes)
PARIS Sylvain RAIFAUD a le PV de P. Ollier (MGP)	PARIS François VAUGLIN a le PV de C. Najdovski (MGP)	PUTEAUX Jean-Marie BALLETT a le PV de H. De Compiègne (Courbevoie)	ROMAINVILLE Julie LEFEBVRE a le PV de L. Baron (Le Pré- Saint-Gervais)	RUEIL-MALMAISON Frédéric SGARD (T) Philippe D'ESTAINTOT (S)
RUNGIS Patrick LEROY (T) Martin JARDILLIER (S)	SACLAY Claude MAJEUX (T) Huguette BOSESE (S)	SAINT-CLOUD Capucine du SARTEL (T) Brigitte PINAULDT (S)	SAINT-DENIS Christophe PIERCY a le PV de F. Lacaille Albiges (Noisy-le-Sec)	SAINT-GRATIEN Julien BACHARD (Maire)
SAINT-MANDÉ Luc ALONSO (T) Olivier DAMAS (S)	SAINT-MAUR-DES- FOSSÉS Philippe CIPRIANO (T) Sylvain BERRIOS (S)	SAINT-MAURICE Michel BUDAKCI (T) Cédric DAMIEN (S)	SAINT-OUEN Sabrina DECANTON a le PV de Yann Viguié (Champigny-sur- Marne)	SCEAUX Patrice PATTEE a le PV M.F. Parrain (Maisons- Alfort)
SUCY-EN-BRIE Marie-Carole CIUNTU (Maire)	SURESNES Sophie de LAMOTTE a le PV de O. Stern (Montreuil)	VAUCRESSON Nicolas MOREAU donne PV à J.C. Leroux (Yerres)	VÉLIZY- VILLACOUBLAY Nathalie BRAR- CHAVEAU	VERRIERES-LE- BUISSON J.P MORDEFROID a le PV de M. Feugère (Chatenay-Malabry)
VERSAILLES Emmanuel LION (T) Eric DUPAU (S)	VILLEJUIF Thierry DUBOC a le PV de S. Airouche (Bobigny)	VILLENEUVE-LA- GARENNE Emmanuelle RASSABY Alain-Xavier FRANÇOIS	VINCENNES Robin LOUVIGNÉ a le PV à C. Paquis (Les Lilas)	VITRY-SUR-SEINE Abdallah BENBEKTA a le PV de V. Soulage (Nanterre)
YERRES Jean-Claude Le ROUX a le PV de N. Moreau (Vauclouson)	GRAND PARIS GRAND EST CLICHY SOUS BOIS (GPGE) Philippe DALLIER (T) Samira TAYEBI (S)	GRAND PARIS GRAND EST LE RAINCY (GPGE) Didier BELOT (S)	GRAND PARIS GRAND EST LIVRY GARGAN (GPGE) Henri CARRATALA (T) Quentin DELERUELLE (S)	GRAND PARIS GRAND EST MONTFERMEIL (GPGE) Alain SCHUMACHER donne PV à P. Vavassori (GPGE)

AUTOLIB' ET VELIB' MÉTROPOLE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

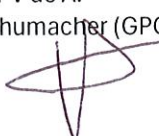
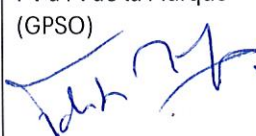
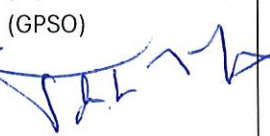
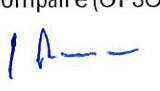
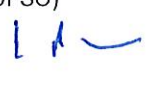
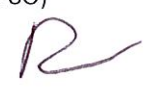
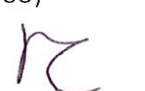
GRAND PARIS GRAND EST NEUILLY-PLAISANCE (GPGE) Mickaël RIGAULT (T) Pascal BUTIN (S) 	GRAND PARIS GRAND EST NOISY-LE-GRAND (GPGE) Antoine PIROLI (T) Pascal LAGUILY (S) 	GRAND PARIS GRAND EST ROSNY-SOUS-BOIS (GPGE) Patricia VAVASSORI a le PV de A. Schumacher (GPGE) 	GRAND PARIS SEINE OUEST ISSY-LES-MOULINEAUX (GPSO) David DAOULAS donne PV à P. de la Marque (GPSO) 	GRAND PARIS SEINE OUEST MEUDON (GPSO) Patrick DE LA MARQUE a le PV de D. Daoulas (GPSO) 
GRAND PARIS SEINE OUEST SEVRES (GPSO) Pascale FLAMANT donne PV à L. Bompaire (GPSO) 	GRAND PARIS SEINE OUEST VILLE D'AVRAY (GPSO) Louise BOMPAIRE a le PV de P. Flamant (GPSO) 	GRAND PARIS SEINE OUEST BOULOGNE-BILLANCOURT (GPSO) Bertrand-Pierre GALEY a le PV de B. Roche (GPSO) 	GRAND PARIS SEINE OUEST BOULOGNE-BILLANCOURT (GPSO) Alain MATHIOUDAKIS donne PV à L. Mauvarin (GPSO) 	GRAND PARIS SEINE OUEST CHAVILLE (GPSO) Luc MAUVARIN a le PV de A. Mathioudakis (GPSO) 
GRAND PARIS SEINE OUEST VANVES (GPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) 	GRAND PARIS SUD EST AVENIR LIMEIL-BREVANNES Laurent CATHALA (Président) (T) 	Région ÎLE-DE-FRANCE Alix BOUGERET (T) Delphine BURKLI (S) 	Département des Hauts-de-Seine Jean-Christophe FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) 	Département du Val-de-Marne Françoise LECOUFLE (T) Déborah MUNZER (S)
LA METROPOLE DU GRAND PARIS Patrick OLLIER donne PV à S. Raifaud (Paris) 	LA METROPOLE DU GRAND PARIS Christophe NAJDOVSKI donne PV à F. Vauglin (Paris) 			

TABLEAU DE REPARTITION DES CHARGES COMMUNES AUX DEUX BUDGETS - COMPTE ADMINISTRATIF 2023

		Budget Principal		Budget Annexe	
Article	Libellé	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement			1 030 427,00 €	
62871	Remboursement de frais à la collectivité de rattachement base HT sur le budget annexe			300 211,72 €	
	TVA			56 049,50 €	
70841	Produits de services, refacturation mise à disposition du personnel		1 030 427,00 €		
70872	Produits de services, refacturation charges communes		356 261,22 €		
Total des flux croisés		0,00 €	1 386 688,22 €	1 386 688,22 €	0,00 €